

CALENDRIER des collectes 2026

Ne concerne pas les usagers collectés en mini-benne



*Dans ce calendrier,
vous trouverez:*

- ✓ Les calendriers des collectes des ordures ménagères et des recyclables
- ✓ Les modalités de fonctionnement des déchèteries

NOUVEAUTÉ

Au 1^{er} janvier 2026, ouverture de la déchèterie de Masevaux-Niederbruck et arrêts des déchèteries mobiles



SMICTOM
DE LA ZONE SOUS-VOSGIENNE



40 B avenue Jean Moulin
90 110 ROUGEMONT-LE-CHÂTEAU
Tél : 03 84 54 69 44
secretariat.smiptom-zsv@orange.fr
redevance.smiptom-zsv@orange.fr
www.smiptom-zsv.fr

Calendrier des collectes 2026

Ordures ménagères



Jours fériés non collectés > communes concernées: voir ⁽¹⁾ et ⁽²⁾	Jeudi 1 ^{er} janvier ⁽¹⁾ ↓ Samedi 3 janvier	Vendredi 1 ^{er} mai ⁽²⁾ ↓ Samedi 2 mai	Vendredi 25 décembre ⁽²⁾ ↓ Samedi 26 décembre
Jours de rattrapage			

Collecte des ordures ménagères tous les 15 jours

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
SEMAINE A (IMPAIRE)				
Sewen, Dollenen, Kirchberg, Lamadeleine, Rougemont-Le-Château, Rimbach, Oberbruck, Anjoutey	Auxelles-Haut, Auxelles-Bas, Lachapelle-Sous-Chaux, Vescemont, Riervescemont, Lepuix	Rougegoutte, Giromagny, Grosmagny	Masevaux-Niederbruck¹, Wegscheid¹, Sickert¹	Chaux
12 janvier, 26 janvier, 9 février, 23 février, 9 mars, 23 mars, 6 avril, 20 avril, 4 mai, 18 mai, 1 juin, 15 juin, 29 juin, 13 juillet, 27 juillet, 10 août, 24 août, 7 septembre, 21 septembre, 5 octobre, 19 octobre, 2 novembre, 16 novembre, 30 novembre, 14 décembre, 28 décembre.	13 janvier, 27 janvier, 10 février, 24 février, 10 mars, 24 mars, 7 avril, 21 avril, 5 mai, 19 mai, 2 juin, 16 juin, 30 juin, 14 juillet, 28 juillet, 11 août, 25 août, 8 septembre, 22 septembre, 6 octobre, 20 octobre, 3 novembre, 17 novembre, 1 décembre, 15 décembre, 29 décembre.	14 janvier, 28 janvier, 11 février, 25 février, 11 mars, 25 mars, 8 avril, 22 avril, 6 mai, 20 mai, 3 juin, 17 juin, 1 juillet, 15 juillet, 29 juillet, 12 août, 26 août, 9 septembre, 23 septembre, 7 octobre, 21 octobre, 4 novembre, 18 novembre, 2 décembre, 16 décembre, 30 décembre.	15 janvier, 29 janvier, 12 février, 26 février, 12 mars, 26 mars, 9 avril, 23 avril, 7 mai, 21 mai, 4 juin, 18 juin, 2 juillet, 16 juillet, 30 juillet, 13 août, 27 août, 10 septembre, 24 septembre, 8 octobre, 22 octobre, 5 novembre, 19 novembre, 3 décembre, 17 décembre. 31 décembre.	2 janvier, 16 janvier, 30 janvier, 13 février, 27 février, 13 mars, 27 mars, 10 avril, 24 avril, 8 mai, 22 mai, 5 juin, 19 juin, 3 juillet, 17 juillet, 31 juillet, 14 août, 28 août, 11 septembre, 25 septembre, 9 octobre, 23 octobre, 6 novembre, 20 novembre, 4 décembre, 18 décembre.
SEMAINE B (PAIRE)				
Champagney, Echavanne	Petitmagny, Ronchamp, Clairegoutte, Frederic-Fontaine	Bourg-Sous-Châtelet, St Germain-Le-Châtelet, Romagny-Sous-Rougemont, Sentheim, Etueffont	Lachapelle-sous-Rougemont, Guewenheim, Frahier-Chatebier, Errevet	Le Haut-Soultzbach², Soppe-Le-Bas², Plancher-Les-Mines², Plancher-Bas², Lauw² Felon², Leval², Petefontaine²
5 janvier, 19 janvier, 2 février, 16 février, 2 mars, 16 mars, 30 mars, 13 avril, 27 avril, 11 mai, 25 mai, 8 juin, 22 juin, 6 juillet, 20 juillet, 3 août, 17 août, 31 août, 14 septembre, 28 septembre, 12 octobre, 26 octobre, 9 novembre, 23 novembre, 7 décembre, 21 décembre.	6 janvier, 20 janvier, 3 février, 17 février, 3 mars, 17 mars, 31 mars 14 avril, 28 avril, 12 mai, 26 mai, 9 juin, 23 juin, 7 juillet, 21 juillet, 4 août, 18 août, 1 septembre, 15 septembre, 29 septembre, 13 octobre, 27 octobre, 10 novembre, 24 novembre, 8 décembre, 22 décembre.	7 janvier, 21 janvier, 4 février, 18 février, 4 mars, 18 mars, 1 avril, 15 avril, 29 avril, 13 mai, 27 mai, 10 juin, 24 juin, 8 juillet, 22 juillet, 5 août, 19 août, 2 septembre, 16 septembre, 30 septembre 14 octobre, 28 octobre, 11 novembre, 25 novembre, 9 décembre, 23 décembre.	8 janvier, 22 janvier, 5 février, 19 février, 5 mars, 19 mars, 2 avril, 16 avril, 30 avril 14 mai, 28 mai, 11 juin, 25 juin, 9 juillet, 23 juillet, 6 août, 20 août, 3 septembre, 17 septembre, 1 octobre, 15 octobre, 29 octobre, 12 novembre, 26 novembre, 10 décembre, 24 décembre.	9 janvier, 23 janvier, 6 février, 20 février, 6 mars, 20 mars, 3 avril, 17 avril, 15 mai, 29 mai, 12 juin, 26 juin, 10 juillet, 24 juillet, 7 août, 21 août, 4 septembre, 18 septembre, 2 octobre, 16 octobre, 30 octobre, 13 novembre, 27 novembre, 11 décembre.

Calendrier des collectes 2026

Emballages recyclables



Jours fériés non collectés > Jeudi 1^{er} janvier ⁽¹⁾
 communes concernées: voir ⁽¹⁾ et ⁽²⁾
 Vendredi 1^{er} mai ⁽²⁾
 Vendredi 25 décembre ⁽²⁾

Jours de rattrapage Samedi 3 janvier Vendredi 2 mai Samedi 26 décembre
 Vendredi 2 mai Samedi 26 décembre



Collecte sélective tous les 15 jours

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
SEMAINE A (IMPAIRE)				
Auxelles-Haut, Frederic-Fontaine, Clairegoutte, Lepuix, Vescemont, Riervescemont	Ronchamp, Lamadeleine, Romagny-sous-Rougemont, Felon	Lachapelle-Sous-Rougemont, Anjoutey, Rougemont-Le-Château	Oberbruck¹, Sickert¹, Wegscheid¹, Rimbach¹, Dollerent¹, Sewen¹	Masevaux-Niederbruck, Kirchberg, Etueffont, Saint Germain-Le-Châtelet, Petitmagny, Bourg-Sous-Châtelet
12 janvier, 26 janvier, 9 février, 23 février, 9 mars, 23 mars, 6 avril, 20 avril, 4 mai, 18 mai, 1 juin, 15 juin, 29 juin, 13 juillet, 27 juillet, 10 août, 24 août, 7 septembre, 21 septembre, 5 octobre, 19 octobre, 2 novembre, 16 novembre, 30 novembre, 14 décembre, 28 décembre.	13 janvier, 27 janvier, 10 février, 24 février, 10 mars, 24 mars, 7 avril, 21 avril, 5 mai, 19 mai, 2 juin, 16 juin, 30 juin, 14 juillet, 28 juillet, 11 août, 25 août, 8 septembre, 22 septembre, 6 octobre, 20 octobre, 3 novembre, 17 novembre, 1 décembre, 15 décembre, 29 décembre.	14 janvier, 28 janvier, 11 février, 25 février, 11 mars, 25 mars, 8 avril, 22 avril, 6 mai, 20 mai, 3 juin, 17 juin, 1 juillet, 15 juillet, 29 juillet, 12 août, 26 août, 9 septembre, 23 septembre, 7 octobre, 21 octobre, 4 novembre, 18 novembre, 2 décembre, 16 décembre, 30 décembre.	15 janvier, 29 janvier, 12 février, 26 février, 12 mars, 26 mars, 9 avril, 23 avril, 7 mai, 21 mai, 4 juin, 18 juin, 2 juillet, 16 juillet, 30 juillet, 13 août, 27 août, 10 septembre, 24 septembre, 8 octobre, 22 octobre, 5 novembre, 19 novembre, 3 décembre, 17 décembre, 31 décembre.	2 janvier, 16 janvier, 30 janvier, 13 février, 27 février, 13 mars, 27 mars, 10 avril, 24 avril, 8 mai, 22 mai, 5 juin, 19 juin, 3 juillet, 17 juillet, 31 juillet, 14 août, 28 août, 11 septembre, 25 septembre, 9 octobre, 23 octobre, 6 novembre, 20 novembre, 4 décembre, 18 décembre.
SEMAINE B (PAIRE)				
Frahier-Chatebier, Echavanne, Plancher-Bas	Champagney, Grosmagny, Rougegoutte	Errevet, Lachapelle-Sous-Chaux, Leval, Petitefontaine, Guewenheim, Senthheim	Giromagny, Lauw, Le-Haut-Soultzbach, Soppe-Le-Bas	Plancher-Les-Mines², Auxelles-Bas², Chaux²
5 janvier, 19 janvier, 2 février, 16 février, 2 mars, 16 mars, 30 mars, 13 avril, 27 avril, 11 mai, 25 mai, 8 juin, 22 juin, 6 juillet, 20 juillet, 3 août, 17 août, 31 août, 14 septembre, 28 septembre, 12 octobre, 26 octobre, 9 novembre, 23 novembre, 7 décembre, 21 décembre.	6 janvier, 20 janvier, 3 février, 17 février, 3 mars, 17 mars, 31 mars, 14 avril, 28 avril, 12 mai, 26 mai, 9 juin, 23 juin, 7 juillet, 21 juillet, 4 août, 18 août, 1 septembre, 15 septembre, 29 septembre, 13 octobre, 27 octobre, 10 novembre, 24 novembre, 8 décembre, 22 décembre.	7 janvier, 21 janvier, 4 février, 18 février, 4 mars, 18 mars, 1 avril, 15 avril, 29 avril, 13 mai, 27 mai, 10 juin, 24 juin, 8 juillet, 22 juillet, 5 août, 19 août, 2 septembre, 16 septembre, 30 septembre, 14 octobre, 28 octobre, 11 novembre, 25 novembre, 9 décembre, 23 décembre.	8 janvier, 22 janvier, 5 février, 19 février, 5 mars, 19 mars, 2 avril, 16 avril, 30 avril, 14 mai, 28 mai, 11 juin, 25 juin, 9 juillet, 23 juillet, 6 août, 20 août, 3 septembre, 17 septembre, 1 octobre, 15 octobre, 29 octobre, 12 novembre, 26 novembre, 10 décembre, 24 décembre.	9 janvier, 23 janvier, 6 février, 20 février, 6 mars, 20 mars, 3 avril, 17 avril, 15 mai, 29 mai, 12 juin, 26 juin, 10 juillet, 24 juillet, 7 août, 21 août, 4 septembre, 18 septembre, 2 octobre, 16 octobre, 30 octobre, 13 novembre, 27 novembre, 11 décembre.

Les déchèteries : mode d'emploi

> FONCTIONNEMENT DES DÉCHÈTERIES

L'ACCÈS AUX DÉCHÈTERIES EST RÉSERVÉ AUX HABITANTS DU SMICTOM MUNIS D'UN BADGE

Apports réglementés :

- Accès le samedi : interdit aux professionnels,
- Pneus : uniquement les pneus VL, propres, secs, entiers et déjantés. **Tous les autres pneus sont interdits.**
- Extincteurs : poids ≤ 2 kg, reprise gratuite, poids > 2kg ou CO2: 10 € l'unité.

Les apports des professionnels seront facturés aux conditions et tarifs affichés en déchèteries et consultables sur le site internet du SMICTOM.

Les déchèteries sont réservées aux véhicules dont le PTAC (remorque comprise) ne dépasse pas 3,5 tonnes.

Le règlement des déchèteries est disponible sur www.smictom-zsv.fr

1^{er} janvier 2026

OUVERTURE DE LA DÉCHÈTERIE FIXE DE MASEVAUX-NIEDERBRUCK

Horaires de la déchèterie fixe (10 rue des Clairières)

HORAIRES D'HIVER du 01^{er}/10 au 31/03

- Lundi : 13h30 à 17h
Mercredi : 9h à 12h / 13h à 17h
Samedi : 9h à 17h

HORAIRES D'ÉTÉ du 01^{er}/04 au 30/09

- Lundi : 13h30 à 18h
Mercredi : 9h à 12h / 13h à 18h
Samedi : 9h à 17h

Nouveaux horaires

DÉCHÈTERIE FIXE D'ÉTUEFFONT

Horaires de la déchèterie fixe (située entre Étueffont et Rougemont-le-Château)

HORAIRES D'HIVER du 01^{er}/10 au 31/03

- Lundi et jeudi : fermée
Mardi, mercredi, vendredi : 9h à 12h / 13h à 17h
Samedi : 9h à 17h

HORAIRES D'ÉTÉ du 01^{er}/04 au 30/09

- Lundi et jeudi : fermée
Mardi, mercredi, vendredi : 9h à 12h / 13h à 18h
Samedi : 9h à 17h

Nouveaux horaires

DÉCHÈTERIE SEMI-FIXE DE CHAMPAGNEY

Horaires de la déchèterie semi-fixe pour le secteur de Rahin et Chérémont (ZA des Champs May à Champagney)

HORAIRES D'HIVER du 01^{er}/10 au 31/03

- Lundi : 9h à 12h
Mercredi : 9h à 12h / 13h à 17h
Samedi : 9h à 17h

HORAIRES D'ÉTÉ du 01^{er}/04 au 30/09

- Lundi : 9h à 12h
Mercredi : 9h à 12h / 13h à 18h
Samedi : 9h à 17h



ATTENTION :
À compter de la vigilance orange pour cause de canicule, les horaires seront les suivants :
7h à 14h



Pour consulter les règlements de collecte, des déchèteries et de la redevance incitative :
<https://www.smictom-zsv.fr/smictom/les-reglements/>

> LES DÉCHÈTERIES : MODE D'EMPLOI

LES PRODUITS SUIVANTS DOIVENT ÊTRE APPORTÉS EN DÉCHÈTERIE



BATTERIES AUTOMOBILES



BOIS



MACHINES BRICO / JARDIN



CARTONS



CARTOUCHES ENCRE



GRAVATS



PNEUMATIQUES



DÉCHETS DIFFUS SPÉCIFIQUES (DOS)



APPAREILS ÉLECTRIQUES



DÉCHETS ENCOMBRANTS



HUILES ALIMENTAIRES



HUILES DE VIDANGE



VÉGÉTAUX *



MENUISERIES VITRÉES



AMPOULES / NÉONS



MÉTAUX



MEUBLES LITERIE



RÉUTILISATION / RÉEMPLOI



PILES ET BATTERIES



PLÂTRE ET PLAQUES DE PLÂTRE



RADIOGRAPHIE

Nous récupérons également : capsules Nespresso, gants MAPA, stylos, bouchons, couettes et oreillers.



TEXTILES

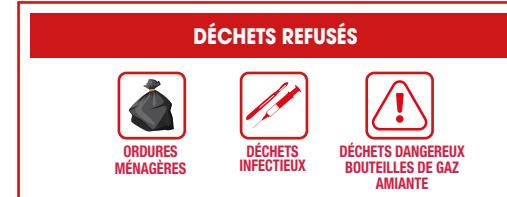


ARTICLES DE SPORT ET LOISIRS



JOUETS

* sauf Champagney



Donnons ensemble une nouvelle vie à nos produits



COLLECTE & RECYCLAGE DE VOS PNEUS



recycler c'est protéger



garantir l'durabilité de nos bâtiments

